

**Présents :**

- Responsable coordination Cinéma : Cerise Jouinot (Cinéma de la Cité BD- Angoulême) Johanna Barret Rose (service civique cinéma de la Cité BD)
- Responsable coordination DSDEN : Caroline Robin (CPDEPS – Action culturelle)
- Conseil départemental de la Charente : Patrick Mardikian (élu Culture) – Catherine Moreau (directrice Culture) – Nathalie Galloux (responsable Culture)
- Salles de cinéma : Aurélie Delage (Mégarama) – Mme Larcy (Cinéveil – Vox Chasseneuil) – Rémy Merle (La Halle aux Grains – CRCATB) – Stéphane Rauser (Le sélect Blanzac) et formateur cinéma académique
- Enseignants Collèges : Sylvie Chadouteau (Clg Chasseneuil) – Arnaud Labombarda (Clg La Rochefoucauld) – Sophie Bresquignan (Clg Gond Pontouvre) – Sophie Cacciapuotti (Clg Aigre) – Philippe Tomblaine (Clg Ruelle)
- Excusées : Nathalie Benhamou– Johanna Peyras (DRAC) – Eva Morand (Archipel des Lucioles) – Emmanuel Devillers (DAAC Cinéma)

**❖ Chiffres de l'année en cours « Collège au cinéma » :**

**Niveau 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> :** 28 établissements - soit 129 classes pour 2847 élèves

**Niveau 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> :** 28 établissements, soit 77 classes pour 1814 élèves

Au total : 32 établissements participants dont 3 établissements spécialisés : EREA, 2 IME Cognac et Confolens et 2 LP.

27 collèges ont participé au dispositif sur 48 dont 3 privés – (Plusieurs classes ULIS, SEGPA, UP2A).  
Même nombre d'établissement participants mais avec des effectifs plus faibles.

**→ Évolution de la participation des collèges :**

	2017 - 18	2018 - 19	2019 - 20	2020 - 21	2021 - 22	22 - 23
Total effectifs	5 649 (++)	5 373 (-)	4 763 (- -)	4991 (+)	4726 (-)	4661 (-)

**→ Bilan de l'année 2022 / 23 :**

Pour rappel, la programmation proposée était :

	6 <sup>è</sup> /5 <sup>è</sup>	4 <sup>è</sup> /3 <sup>è</sup>
1 <sup>er</sup> Trimestre :	Chicken Run	Swagger
2 <sup>ème</sup> Trimestre :	Lamb	Haute pègre
3 <sup>ème</sup> Trimestre :	Les temps modernes	12 hommes en colère

Quelques retours croisés sur le déroulement de l'année :

Des enseignants font part d'une certaine lassitude à voir les « mêmes films » souvent reprogrammés.  
Place importante donnée cette année à des films du patrimoine sur le programme 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Cela conduit certains établissements à se désister sur un des films du programme, ce qui pose des problèmes aux salles de cinéma mobilisées.

Pour les enseignants présents, les films accompagnés par un stage de formation n'ont pas posé de problème aux élèves.

→ **Formation et accompagnement des enseignants :**

**RAPPEL :** Les 2 journées de pré-visionnements en début d'année (2 films sur les 3 du programme) suivis par l'intervention d'un professionnel du cinéma n'ont plus lieu depuis 2 ans suite au retrait des financements de la DRAC.

Un échange a lieu sur la recherche d'une solution alternative pour permettre le visionnement des films par les enseignants en amont de l'année scolaire.

Des propositions sont faites par Cerise Jouinot (par exemple : des soirées spéciales gratuites accompagnées par un intervenant qualifié), mais le problème principal est de s'assurer de la disponibilité des enseignants. En dehors de leur temps de travail, c'est encore plus aléatoire. D'autant qu'il faut ajouter des délais de déplacement en soirée.

La participation à un mercredi après-midi (par dispositif) sur le mois de septembre est elle aussi très hypothétique et de plus, elle entrave le fonctionnement public des cinémas.

Aucune proposition satisfaisante n'est retenue. L'organisation des stages de formation pour 2023/24 n'est pas connue à ce jour, nous attendons la décision des services de la formation continue du Rectorat.

NB : Il faut noter sur le 3<sup>ème</sup> trimestre, de nombreux problèmes liés à des collèges qui se décommandent au dernier moment (problème de bus, de sorties scolaires...) On peut s'interroger sur l'engagement des enseignants dans un travail pédagogique sur les films pour lesquels ils n'ont pas été préparés par une formation institutionnelle.

L'assemblée s'interroge. Dans ce cas, ne serait-il pas préférable de proposer un film plus « attractif » récemment introduit dans le catalogue et qui motiverait plus les enseignants ?

❖ **Les partenaires :**

L'engagement et soutien du Conseil départemental de la Charente est maintenu pour les :

- **Prise en charge totale des transports** (sur les films du dispositif uniquement)
- **Prise en charge de 1€ sur les 2€ 50** du ticket par élève par film

La question du prix du ticket est évoquée car le tarif en Charente n'a pas été augmenté depuis plus de 10 ans. Pour rappel, l'information transmise par l'Archipel des Lucioles (suite à la décision du comité de pilotage unifié) précise que le tarif déterminé pour Collège au cinéma à partir de la rentrée 2023-2024 devra être situé entre 2,80 € et 3,80 € et que ce tarif sera décidé localement en comité de pilotage.

La décision du comité de pilotage est prise de passer le **prix du ticket à 3€ pour la rentrée 2023\_24.**

Le Conseil Départemental représenté par son vice-président, a pris la décision de maintenir son accompagnement financier afin de maintenir la même part Collège sur le ticket et ce, malgré les augmentations liées aux transports.

Le coût Elève de chaque collège restera donc identique à **1€50 pour un ticket global à 3€.**

Patrick Mardikian informe le comité de pilotage que 2 tournages professionnels de films auront lieu dans le Département, sur le site du domaine de Bois Buchet et dans la communauté d'agglomération de Grand Angoulême.

Des propositions pédagogiques seront faites aux établissements à proximité pour assister à des moments de tournage mais aussi pour participer à des ateliers pédagogiques sur le cinéma.

Le Président du Département doit rencontrer le CNC à ce sujet.

❖ **Programmation 2023/24 :**

La programmation a été réalisée en concertation avec la DAAC Cinéma afin d'harmoniser les formations dans l'académie. Toutefois, une proposition alternative a été faite sur le dernier film de l'année des 4èmes / 3èmes :

Il s'agit de L'effet aquatique retenu par le CNC.

<b>COLLEGE AU CINEMA CHARENTE 2023_24</b>		
<b>FILMS 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup></b>		
<i>1<sup>er</sup> Trimestre</i>	<i>2<sup>ème</sup> Trimestre</i>	<i>3<sup>ème</sup> Trimestre</i>
<p><b>Nausicaa de la vallée du vent</b> Isao Takahata (1984)</p>	<p><b>Tomboy</b> Céline Sciamma (2011)</p>	<p><b>E.T l'extraterrestre</b> Steven Spielberg (1982)</p>
		
<b>FILMS 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup></b>		
<i>1<sup>er</sup> Trimestre</i>	<i>2<sup>ème</sup> Trimestre</i>	<i>3<sup>ème</sup> Trimestre</i>
<p><b>Johnny Guitar</b> Nicholas Ray (1954)</p>	<p><b>Premier contact</b> Denis Villeneuve (2016)</p>	<p><b>L'effet aquatique</b> Solveig Anspach (2016)</p>
		

**COPIL Collège au cinéma 2022\_2023**  
**Charente**  
**Réunion du mardi 25 avril**  
**Musée de la BD Angoulême**